

Book Reviews

the EC in trade related issues in order to achieve overall consistency between the CCP and other EC policies, remain in current debate. They are elements of any thorough reflection on the future path of the CCP, especially after the Court of Justice's opinion 1/94 which added some disturbing elements to this discussion.

The book is to be recommended as a useful overview of basic concepts underlying the Community's external relations policy and its cross-relations with other policy areas. It also serves as a powerful reminder of the ever-expanding breadth of the Community's commercial policy.

*Edwin Vermulst
Brussels*

Berr, Claude J., et Henri Tremeau. *Le Droit douanier Communautaire et national*. 4ème édition. Paris: éditions Economica, 1997.

Claude J. Berr, Professeur agrégé des Facultés de Droit françaises et Henri Tremeau, ancien directeur régional des douanes, collaborent depuis une trentaine d'années à des ouvrages consacrés au droit douanier. La jonction des points de vue d'un praticien et d'un universitaire confère à leur travail une grande valeur scientifique et pratique et fait leur autorité dans ce domaine particulier et à première vue aride du droit douanier. Plus de vingt ans après la première édition de leur traité de Droit douanier, ces auteurs viennent d'en faire paraître une quatrième sous-titrée «Communautaire et national» (éditions Economica, Paris 1997).

Le contexte libéral du commerce mondial a fait évoluer de manière significative le droit douanier qui d'instrument du protectionnisme national qu'il était est devenu un véritable support juridique de la mondialisation des échanges. Dans cette perspective les auteurs ne se sont pas contentés d'exposer le droit national; ils ont procédé à une présentation d'ensemble des textes d'origine communautaire et des textes nationaux, compte tenu notamment de l'étroite harmonie d'inspiration existant entre eux. Le plan du traité a été inspiré par les divers objectifs du droit douanier, la distinction fondamentale ayant été faite entre l'objectif tradition-

nellement fiscal (IIème partie: le droit fiscal douanier) et l'objectif économique nouveau (IIIème partie: le droit économique douanier). Une partie est consacrée au contentieux douanier (IVème) qui garde son unité du fait que les règles relatives à la répression s'appliquent aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine fiscal. Enfin, une partie liminaire (Ière) est consacrée à une étude d'ensemble des problèmes généraux du droit douanier.

Cet ouvrage, bien documenté, bien charpenté, retient l'attention du lecteur car il ne se contente pas d'exposer et analyser les réglementations communautaires et nationales mais il a soin de dégager constamment, afin de rendre les textes plus intelligibles, les tendances et les fondements économiques et juridiques de la matière.

*Marie-Jeanne Campana
Professeur à l'Institut universitaire
européen de Florence*

Hague Yearbook of International Law (Vol. 5). Dordrecht: Martinus Nijhoff Publishers, 1992. Pp. xix, 283. \$157.50; £107.50.

This yearbook comprises two parts, the first of which contains a number of articles, dealing mainly with different aspects of regional and global cooperation. The first of these articles is 'Delimitation of the Continental Shelf in an Enclosed Sea' (Stanimir A. Alexandrov). Despite the title which suggests a broader outlook on this subject, the article focuses on the more narrow issue of the continental shelf of part of the Black Sea. It analyses the conflicting arguments of Bulgaria and Turkey with respect to its delimitation, in light of the jurisprudence of the ICJ and of state practice. In contrast, the title of the second article, 'The Finnish-Swedish Frontier Rivers Commission' (Malgosia Fitzmaurice), conceals its wide significance. This article describes the mechanisms of a regional institution which manages shared water resources. The author delineates the extensive administrative and even judicial powers enjoyed by this very interesting and innovative Commission. As the author rightly states, this comprehensive arrangement is an example of fruitful cooperation that